



## Art 3. VOITURES ACCEPTÉES:

Le 'Pays de Lozère Historique' est réservé **en priorité** aux voitures sportives et/ou tourisme **de 35 ans et plus** (mise en circulation jusqu'à 1984) en conformité avec le Code de la Route.

### POINT IMPORTANT :

Afin de préserver et d'encourager l'esprit «historique» de la manifestation, les voitures d'après **1984** se verront appliquer **2 point de malus** par année supérieure

(1985 :+2pts ; 1986 :+4 pts ; 1987 :+ 6 pts.... et ainsi de suite).

Ces points-malus seront ajoutés au total des pénalités récoltées pendant l'épreuve...

L'inscription de voitures de moins de 30 ans (1989 et après) ne sera acceptée qu'en cas de places disponibles à la fin de la campagne d'inscription et après avis du Comité d'Organisation.

CHANGEMENT DE VOITURE : En cas d'indisponibilité de la voiture préalablement engagée, celle-ci pourra être éventuellement remplacée par une autre voiture qui devra correspondre pleinement aux critères

## Art4 : CATÉGORIES

2 catégories sont proposées :

- **Catégorie RÉGULARITÉ** : secteurs de Régularité et Navigation simple) : **75 voitures**
- **Catégorie BALADE** : *Sans zones de régularité. Sans chronométrage. Road-book identique sans difficultés supplémentaires. limité à 15 voitures maxi*

Chaque équipage **devra choisir**, lors de son inscription, la catégorie dans laquelle il s'inscrit.

**Nombre maximal de voitures acceptées : 90**